



Toulouse, le 18 décembre 2025

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour la période du mercredi 24 décembre 2025 au lundi 12 janvier 2026

Madame la PDG,

Les organisations syndicales SNM-CGT, FO-Météo, CFDT-Météo et Solidaires-Météo déposent un préavis de grève pour la période du mercredi 24 décembre 2025 au lundi 12 janvier 2026 et les nuits attenantes. Ce préavis concerne tous les Météorologistes Conseil Aéronautique (MCA) de Météo-France en raison de votre volonté d'accéder à la demande de la DSAC de modifier le Mode Opératoire "Assurer la continuité du service public au sein de Météo-France en cas de grève" que vous avez présenté en CSA-EP le 16 décembre 2025. En assignant de manière permanente un ou une collègue Météorologiste Conseil Aéronautique au Centre de Rattachement Aéronautique de Roissy ainsi qu'un ou une collègue Météorologiste Conseil Aéronautique au Centre de Rattachement Aéronautique d'Orly, de nombreux et nombreuses agent.es vont se retrouver privé.es d'un droit constitutionnel pour des raisons qui nous paraissent infondées.

Les organisations syndicales revendiquent le respect du droit de grève et donc l'abandon pur et simple de ce projet.

Veuillez agréer, Madame la PDG, nos salutations respectueuses.

SNM-CGT

FO-Météo

CFDT-Météo

Solidaires-Météo

Maxime BRISSARD

Sébastien Delecroy

Lionel Althuser

Camille Cordeau